



PLUS DE PROTECTION, MOINS DE COÛT LA NOUVELLE OFFRE LML POUR LES CABINETS DENTAIRES

Avec des hausses de cotisations de plus de 60 % en dix ans, des garanties limitées et des atteintes au secret médical, les mutuelles professionnelles laissent souvent à désirer. Face à ce constat, **LML a conçu une complémentaire santé spécialement dédiée aux cabinets dentaires** : jusqu'à 40 % moins chère, avec des remboursements bien plus généreux, et toujours dans une optique de qualité et d'éthique.

Des garanties renforcées à prix compétitifs

Longtemps dépendant d'une offre unique imposée par AG2R, le secteur dentaire peut désormais choisir librement sa mutuelle. LML propose une solution sur-mesure, conforme aux obligations légales, pensée pour les besoins spécifiques des cabinets dentaires et avantageuse tant pour l'employeur que pour les salariés.

Trois niveaux de garanties (avec options) sont disponibles :

- Le **premier niveau** est 40 % plus économique que les offres standard du marché.
- Le **deuxième niveau** au même tarif que les offres standard, propose des remboursements trois fois plus élevés.
- Le **troisième niveau** s'adresse aux employeurs souhaitant offrir une couverture maximale.

Des avantages concrets pour vos salariés

En rejoignant **La Médecine Libre**, vos collaborateurs bénéficient de :

- Tarifs préférentiels pour leurs ayants droit.
- Un **bonus fidélité** : des garanties qui s'améliorent pendant les 4 premières années, indépendamment de leur utilisation.
- La **liberté de choisir leurs soignants**: LML est une

complémentaire santé qui s'inscrit en dehors de tout réseau de soins.

Le contrat inclut également une protection juridique, une assistance (garde d'enfants, aide-ménagère...), un accès à un coach santé, à la téléconsultation, et bien d'autres services utiles au quotidien.

Une opportunité stratégique pour l'employeur

Bien plus qu'une obligation légale, le choix d'une bonne mutuelle d'entreprise peut devenir un véritable **levier d'attractivité et de fidélisation**. En optant pour LML :

- Vous réalisez des **économies**.
- Vous **valorisez votre entreprise** auprès de vos équipes.
- Vous bénéficiez d'**avantages fiscaux** (déduction des cotisations du brut imposable, exonération de charges sociales).

Une mutuelle engagée au service de votre profession

Pourquoi financer des organismes de complémentaires santé qui remettent en cause vos valeurs ou votre déontologie ?

- **LML respecte les soignants et leur rôle** : pas de pression, pas de demande de transmission de données protégées par le secret médical.
- **LML est opposée aux réseaux de soins**, elle défend l'indépendance des praticiens : "Le seul responsable du soin doit être celui qui le prodigue, non celui qui le finance" – Dr Bajer, cofondateur de LML.
- **LML a également lancé Liberté Santé**, une plateforme pour soutenir les professionnels dans leur combat contre les réseaux et pour la préservation de leur autonomie (déjà plus de 300 dentistes inscrits).

Pour la défense du secret médical

Alors que de nombreuses mutuelles et réseaux de soins multiplient les demandes d'accès aux données de santé sous prétexte de lutte anti-fraude, **LML reste intransigeante sur la protection du secret médical**. Elle va même au-delà, puisqu'elle sensibilise, informe, agit auprès des gestionnaires et soutient activement les syndicats comme le **Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCD)** dans leur combat.

LML a d'ailleurs dernièrement organisé une rencontre entre le **SFCD et la FNOF (Fédération Nationale des Opticiens de France)**, par le biais de son président Hugues Verdier-Davioud, pour discuter de cette problématique commune et évoquer un outil développé par le syndicat des opticiens, une **blockchain** déjà opérationnelle. Elle permet de **sécuriser les échanges** entre opticiens et Ocam, **sans transfert illégal des données**.

C'est en travaillant ensemble que les professionnels de santé trouveront des solutions à leurs problèmes souvent partagés. LML en est persuadée. Et notre rôle, en tant que complémentaire militante, c'est de **fédérer les soignants** autour d'engagements communs.

Une mutuelle qui mise sur la prévention

Longtemps oubliée des mutuelles (qui peinent à investir dans un service qui donne ses fruits sur le long terme) et de la Sécurité sociale, **la prévention** a toujours été au cœur de la démarche LML. Notre complémentaire santé a mis en avant, dès sa fondation, l'importance de la prévention pour **préserver un système de santé de qualité**.

Elle est la première à avoir instauré, pour chaque adhérent, **la prise en charge des consultations médicales de prévention** (bien plus complètes et anticipées que les bilans gouvernementaux lancés en 2024). Depuis quelque temps, elle est aussi la seule à proposer, pour chacun de ses assurés, **la prise en charge des consultations de prévention**

dentaires. Une preuve de sa vision à long terme et de son engagement envers un système de soins durable.

Changer de mutuelle rien de plus simple

Grâce à la **résiliation infra-annuelle**, vous pouvez désormais résilier votre contrat à tout moment après un an, sans frais, même pour un contrat collectif. Un simple e-mail suffit.

La mise en place du nouveau contrat est aussi facile et rapide, grâce à la signature électronique et nos outils digitaux. Tout se fait en ligne, simplement, en quelques clics. **Kamardine**, votre conseiller dédié, peut s'occuper de tout.

Contactez le par email

contact@lamedecinlibre.com

ou par téléphone au 0143795680

ou prenez [rendez-vous ici](#)

Il pourra vous fournir un devis personnalisé ou répondre à toutes vos questions.

Rejoignez un projet militant porté par des professionnels de santé ! Plus de 1 500 entreprises font déjà confiance à **La Médecine Libre**. Offrez à vos salariés une couverture renforcée à un tarif avantageux, dans le respect de votre éthique professionnelle !